



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

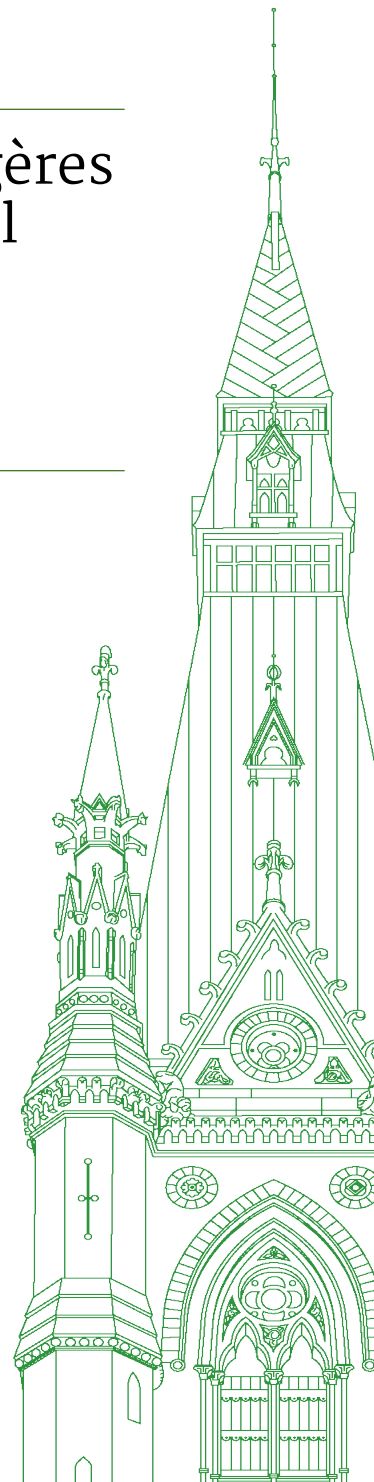
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 010

Le jeudi 30 octobre 2025

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 30 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Ettobicoke, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 10 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon le mode hybride, conformément au Règlement. Les membres y participent en personne dans la salle ou à distance, au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité se réunit pour étudier le mandat de la ministre des Affaires étrangères.

J'aimerais officiellement souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la première heure.

Nous avons parmi nous l'honorable Anita Anand, ministre des Affaires étrangères.

Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons David Morrison, sous-ministre des Affaires étrangères, Richard Arbeiter, directeur politique et sous-ministre adjoint, Secteur de la sécurité internationale et des affaires, Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle et dirigeante principale des finances, et Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique.

Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions.

J'invite maintenant l'honorable ministre à faire sa déclaration.

[Français]

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais commencer par mentionner que le Canada est aux côtés de la population des Caraïbes en ce moment difficile, pas uniquement avec des mots, mais avec des gestes concrets. Aujourd'hui, nous avons annoncé une aide humanitaire de 7 millions de dollars pour la région.

[Traduction]

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les institutions multilatérales ont contribué à rendre le monde plus sécuritaire et plus prospère. Plus d'un milliard de personnes ont été sorties de la pauvreté extrême. La famine et les maladies sont en baisse. Nous

avons constaté que des efforts communs mènent à une prospérité partagée.

À l'heure actuelle, le système multilatéral est menacé, car certains pays se tournent vers le protectionnisme et l'unilatéralisme. Partout dans le monde, le contexte géopolitique est instable, car les rapports de force évoluent d'une manière qui compromet la sécurité et la prospérité du Canada. Nous sommes confrontés à des défis qu'aucun pays ne peut relever seul. La force dont nous faisons preuve à l'étranger commence par notre résilience dans notre pays.

Nous avons un nouveau gouvernement, un nouveau premier ministre et une nouvelle approche à l'égard de la politique étrangère. Cette politique étrangère s'appuie sur trois piliers: premièrement, la défense et la sécurité, deuxièmement, la résilience économique, et troisièmement, l'intégration des valeurs fondamentales. Ces priorités représentent notre vision du rôle du Canada sur la scène internationale.

[Français]

En cette période économique, le Canada doit diversifier ses échanges commerciaux, rendre plus fortes ses chaînes d'approvisionnement et se positionner comme le meilleur choix pour les investissements. Nos nouveaux accords avec l'Union européenne et le Mexique, notre partenariat économique avec l'Indonésie et nos ententes dans la région du Pacifique et en Europe montrent clairement notre volonté de bâtir un commerce stable avec des alliés qui partagent nos valeurs.

Ces ententes renforcent notre résilience, notre prospérité et notre engagement envers un système économique mondial fondé sur des règles claires. Je compte utiliser tous les outils diplomatiques à ma disposition pour soutenir les priorités économiques du Canada et pour protéger notre économie contre les menaces extérieures.

[Traduction]

J'aimerais également ajouter que le Canada est un pays arctique. L'Arctique couvre 40 % du territoire canadien et plus de 70 % de notre littoral, mais il subit actuellement des changements importants en raison de l'évolution du contexte géopolitique, des menaces croissantes pour la sécurité et l'accélération des changements climatiques. Ces changements renforcent la nécessité de protéger l'Arctique.

C'est pourquoi nous avons annoncé la politique étrangère pour l'Arctique du Canada, une stratégie de 73 milliards de dollars pour l'engagement du Canada dans l'Arctique. Nous renforçons également notre engagement dans le Nord et améliorons nos partenariats avec les collectivités autochtones, en élargissant notre présence régionale par l'entremise de la récente nomination d'un ambassadeur pour l'Arctique et en tirant parti de notre position sur la scène internationale par l'entremise de l'OTAN et du NORAD.

Alors que les technologies émergentes refaçonnent le paysage des conflits, le Canada redéfinit les normes mondiales afin de gérer les risques et de saisir les possibilités à venir. Notre soutien de près de 22 milliards de dollars à l'Ukraine depuis l'invasion illégale et injustifiable à grande échelle par la Russie démontre notre engagement indéfectible à faire respecter le droit international et à défendre la souveraineté.

Nos valeurs fondamentales sont notre étoile polaire. Le Canada défend la démocratie, l'ordre international fondé sur des règles, le multilatéralisme, les droits de la personne, l'égalité des genres, la protection de l'environnement et la réconciliation. Ces valeurs sont ancrées dans notre politique étrangère et continueront de l'être.

Notre nouvelle approche à l'égard de la politique étrangère est à la fois stratégique et pragmatique afin d'être un chef de file sur la scène internationale. C'est pourquoi, dans le discours du Canada devant les Nations unies, j'ai réitéré notre engagement indéfectible en vue de renforcer le multilatéralisme en réformant les institutions internationales afin qu'elles puissent relever les défis de notre époque. Le multilatéralisme demeure un élément clé pour résoudre les problèmes mondiaux.

Une institution multilatérale, le G7, est dirigée par le Canada cette année. Durant la présidence canadienne du G7, nous avons mobilisé des appuis pour faire progresser les priorités du Canada en matière d'économie et de sécurité, notamment le lancement d'initiatives visant à coordonner et à renforcer nos réponses aux menaces à la sécurité et au transport maritime.

• (1535)

[Français]

La diplomatie canadienne est pragmatique. Elle est là pour renforcer notre autonomie stratégique et pour offrir des avantages concrets aux Canadiens et aux Canadiennes: des frontières plus sûres, une économie plus forte et un monde qui reflète nos valeurs.

Monsieur le président, je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

[Traduction]

Merci, honorable ministre, de vos remarques.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant avec le député Michael Chong.

Vous disposez de six minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, de comparaître.

J'ai trois questions. Donc, si nous pouvions limiter les réponses à environ une minute et demie chacune, ce serait bien pour que je puisse obtenir une réponse aux trois questions.

La première porte sur l'ingérence étrangère. Affaires mondiales Canada joue un rôle important au gouvernement du Canada pour lutter contre l'ingérence étrangère. Affaires mondiales a constaté une ingérence étrangère aux dernières élections. Le registre visant la transparence en matière d'influence étrangère n'a pas encore été mis en place. Le gouvernement a initialement déclaré qu'il faudrait environ 12 mois. Le ministre de la Sécurité publique a récemment dit à la Chambre qu'il devrait l'être d'ici la fin de l'année. Nous es-

pérons que le registre serait en place avant les dernières élections. Il semble que nous pourrions avoir d'autres élections avant que ce soit le cas.

Y a-t-il un empressement au gouvernement du Canada à mettre en place ce registre avant les prochaines élections fédérales, les deuxièmes depuis l'adoption du projet de loi?

L'hon. Anita Anand: Je remercie mon honorable collègue de sa question, et le travail qu'il accomplit dans ce domaine a certainement été très important pour le gouvernement actuel ainsi que pour les citoyens canadiens.

Je vous remercie de vos efforts.

Je tiens à insister sur le fait que les recommandations du rapport, que j'ai apporté avec moi aujourd'hui, sont extrêmement importantes. Le registre sur l'ingérence étrangère est l'une des questions dont je sais que mon collègue, le ministre Anandasangaree, prend très au sérieux. Je lui ai parlé de la nomination que mon honorable collègue a mentionnée, et il m'a dit que cela devrait être fait d'ici la fin de l'année. Comme ce sera à lui de décider, je m'en tiendrai là pour ma réponse.

L'hon. Michael Chong: Merci, madame la ministre, de cette réponse.

Ma deuxième question porte sur le voyage du premier ministre dans la région indo-pacifique. Il a dit aux dirigeants de l'ANASE que le Canada veut accélérer l'exportation de nos ressources naturelles, plus particulièrement son énergie. Il a fait la déclaration suivante: « Nous sommes une superpuissance énergétique — une superpuissance énergétique assumée. Nous avons la troisième réserve mondiale de pétrole en importance. Nous avons la quatrième réserve mondiale de gaz naturel liquéfié en importance. Nous venons tout juste de commencer nos premières expéditions de GNL. »

Pouvez-vous expliquer au Comité comment Affaires mondiales Canada fait de l'exportation de notre pétrole, de notre gaz et de notre GNL une priorité de la politique étrangère?

L'hon. Anita Anand: Je tiens tout d'abord à mentionner la situation géopolitique et économique. Le monde connaît actuellement une instabilité géopolitique et des tensions économiques.

Au cours de mon voyage dans la région il y a seulement quelques semaines, j'ai soulevé l'importance d'ouvrir le commerce bilatéral, mais aussi de protéger les valeurs canadiennes. Je dirais que la défense et la sécurité de notre pays passent aussi par la protection de la population canadienne. C'est l'un des principaux points que j'ai soulevés.

Pour répondre à la question du député d'en face, je dirai simplement que le Canada a un immense potentiel pour devenir un fournisseur mondial fiable de premier plan de minéraux critiques. Nous avons lancé une stratégie sur les minéraux critiques qui augmentera le développement des chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. Cette question est à l'ordre du jour dans le cadre de nos conversations concernant l'ouverture des chaînes d'approvisionnement avec le Canada et la mise à profit de nos avantages concurrentiels.

Je veux revenir à mon premier point. Nous veillons continuellement à protéger la sécurité de la population canadienne, notre souveraineté et la primauté du droit dans notre propre pays.

• (1540)

L'hon. Michael Chong: Ma troisième question porte sur la Chine.

Je sais que vous avez récemment parlé de renouveler le partenariat stratégique de 2005 avec la RPC. Est-il vraiment stratégique? Est-ce vraiment un partenariat, ou cette appellation est-elle inappropriée? Autrement dit, allons-nous vraiment nous engager dans un partenariat stratégique avec la Chine ou voulons-nous simplement rouvrir les voies de communication qui étaient inactives sur diverses questions?

L'hon. Anita Anand: Vous avez raison de dire que ma conversation avec mon homologue, le ministre Wang Yi, a porté principalement sur le partenariat stratégique qui avait été mis en place initialement en 2005 et qui a constitué en partie la base de notre conversation il y a quelques semaines à Pékin.

Je tiens tout d'abord à préciser que le but de la visite n'était pas axé sur le partenariat stratégique mentionné dans la question. On visait plutôt à s'assurer que la diplomatie canadienne soit mise à contribution pour tenir des conversations constructives et pragmatiques.

Nous défendrons toujours nos intérêts nationaux et les intérêts des Canadiens. La rencontre était un premier pas en vue de recentrer la relation et de défendre les intérêts du Canada sur la scène internationale de la manière la plus efficace possible.

J'ai soulevé un certain nombre de questions durant ces rencontres. Le partenariat stratégique était l'une d'elles, mais je vais résumer que nous sommes en train de recentrer cette relation.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant céder la parole à la députée Anita Vandenberg.

Vous disposez de six minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis ravie de vous voir ici, madame la ministre.

C'est un moment très opportun, car demain, le 31 octobre, marque les 25 ans de la signature de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. À l'époque, on a reconnu que si les femmes participaient à toutes les étapes des processus de paix, les accords de paix seraient plus durables. En fait, nous avons constaté que lorsque les femmes sont à la table de négociations, les chances de conclure un accord de paix qui dure 15 ans ou plus augmentent de 35 %.

Je sais que le Canada, bien entendu, en est à son troisième plan d'action pour les femmes, la paix et la sécurité, qui couvre la période de 2023 à 2029. Je me demande si vous pouvez nous parler un peu des réussites, car l'une des choses que nous avons dites il y a 25 ans, et que j'ai répétées dans mon premier discours au Parlement il y a 10 ans, c'est que l'époque où les seigneurs de la guerre s'asseyaient autour d'une table, se partageaient le butin de la guerre et qualifiaient cela d'accord de paix est révolue.

Pourquoi est-il important d'avoir des accords de paix inclusifs qui tiennent compte de tous les membres de la société? Pouvez-vous nous parler de certaines des réussites du Canada à cet égard?

L'hon. Anita Anand: Je remercie mon honorable collègue de la question et du travail qu'elle accomplit dans ce domaine depuis plu-

sieurs années. Comme elle le souligne à juste titre, le Canada est un champion en matière d'égalité des genres depuis des décennies.

En 2023-2024, le Canada est venu en aide à plus de 40 millions de personnes dans le cadre de projets d'aide internationale, dont certains portaient sur la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre. Récemment, je qualifierais nos succès d'efforts de collaboration. Le Canada s'est joint à 30 autres pays dans une déclaration lors de la quatrième conférence ministérielle sur la politique étrangère féministe en Europe, qui a eu lieu les 22 et 23 octobre, pour promouvoir l'égalité des genres, les droits des femmes et une approche féministe à l'égard de l'engagement international. Le Canada reste déterminé à mettre en œuvre un programme sur les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre de son troisième plan d'action national, qui se poursuivra jusqu'en 2029.

Permettez-moi de conclure ma réponse en disant simplement qu'à l'occasion du 25^e anniversaire du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, nous devrions réfléchir aux progrès accomplis, mais aussi à l'immense travail qui nous attend.

• (1545)

Anita Vandenberg: Merci beaucoup, madame la ministre, de cet engagement. Nous savons que, malgré le rôle de premier plan joué par le Canada, en 2024, selon ONU Femmes, seulement 7 % des accords de paix qui ont été signés l'ont été par des femmes, et seulement 14 % des médiateurs de la paix dans le monde lors des conflits sont des femmes.

J'aimerais vous poser une question personnelle, parce que vous êtes une dirigeante exemplaire qui a énormément fait dans sa carrière pour promouvoir l'égalité des genres, la participation des femmes et l'inclusion des femmes. Vous avez été ministre de la Défense et êtes ministre des Affaires étrangères, et à ce titre, vous avez un point de vue exceptionnel sur la contribution que peut apporter la voix des femmes pour obtenir de meilleurs résultats et à avoir une paix durable, et sur l'importance que cela revêt.

Je me demande si vous pourriez nous faire part de quelques-unes de vos réflexions personnelles sur ce qui est nécessaire en ce sens, et sur les possibilités qu'a le Canada d'être un chef de file dans ce domaine.

L'hon. Anita Anand: Les statistiques que vous avez mentionnées sont très importantes. Il y en a une autre à laquelle je pense également, à savoir que la violence sexuelle liée aux conflits documentée par l'ONU a augmenté de 87 % au cours des deux dernières années seulement. C'est pourquoi il est si important de veiller à ce que les femmes aient voix au chapitre. Le deuxième mandat de l'ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité s'est terminé cette année, et le gouvernement examine actuellement diverses options pour trouver la meilleure façon de continuer à jouer un rôle de premier plan à ce chapitre au pays et dans le monde.

Ma collègue a mentionné des postes que j'ai occupés dans le passé. Si je me suis portée candidate aux élections, c'est d'abord et avant tout parce que je crois qu'il est essentiel en ce moment que les femmes fassent entendre leur voix à de nombreuses tables, et pas seulement au sein du gouvernement, mais aussi dans les établissements publics et privés, les hôpitaux, les universités, les sociétés et les organismes sans but lucratif.

J'ai été professeure de droit pendant plus de 20 ans, et j'ai surtout axé mes recherches sur les femmes et les minorités qui occupent des postes de direction. J'ai notamment réalisé une étude empirique sur la présence des femmes et des minorités dans les conseils d'administration, parce que mon domaine de recherche et de rédaction était le droit des sociétés et des valeurs mobilières. J'ai constaté alors que les femmes comptent pour environ 16 % des membres des conseils d'administration des sociétés ouvertes et pour environ 4 % des minorités raciales dans les conseils d'administration de ces sociétés. Ce n'est qu'un exemple du travail que j'essaie de poursuivre en quelque sorte dans d'autres domaines de ma vie.

Certaines valeurs nous sont chères, et l'une d'elles est de veiller à ce qu'il y ait de multiples voix à la table, et une voix importante est, bien sûr, celle des femmes.

Le président: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Il y a quelques jours, on pouvait lire ce qui suit dans les médias: « Trois ans seulement après avoir qualifié la Chine de "puissance mondiale perturbatrice", la ministre des Affaires étrangères, Anita Anand, affirme désormais que le Canada considère Pékin comme un partenaire stratégique dans un monde en mutation rapide et instable. »

En avril dernier, pendant le débat des chefs de la dernière campagne électorale, M. Carney avait pourtant qualifié la Chine de menace la plus grande à la sécurité du Canada.

Des rapports ont été adoptés au Parlement à ce sujet. En 2020, avec des députés présents ici, j'ai contribué à la rédaction de l'un d'entre eux dans le cadre des travaux du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Ce rapport faisait état du génocide en cours des Ouïghours dans le Xinjiang, au Turkestan oriental. Par ailleurs, une motion visant à dénoncer le génocide des Ouïghours, proposée par mon ami Michael Chong et modifiée par un amendement que j'ai proposé avec sa permission, a été adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes.

Le nouveau partenariat stratégique dont vous parlez et les propos que M. Carney et vous avez tenus ne vont-ils pas à l'encontre du travail qui a été accompli par la Chambre des communes il n'y a pas si longtemps?

• (1550)

L'hon. Anita Anand: Je vous remercie de votre question.

Je vais commencer par souligner que je me suis rendue en Chine pour redéfinir notre relation avec le pays. Pour cela, nous avons besoin d'un forum pour discuter des enjeux difficiles. Mon homologue et moi en avons abordé plusieurs, non seulement ceux qui sont relatifs à un partenariat stratégique, mais aussi ceux qui touchent aux droits de la personne.

J'ajouterai que le Canada est profondément préoccupé par les violations systématiques des droits de la personne. Nous allons

continuer de souligner l'importance de ces droits partout au monde et d'intervenir par voie diplomatique pour soutenir le peuple ouïghour en Chine. Nous allons également poursuivre les efforts que nous avons entrepris aux Nations unies, ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme.

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la ministre, en normalisant un nouveau partenariat stratégique comprenant de nouvelles ententes économiques avec la Chine, le Canada ne vient-il pas normaliser les violations des droits de la personne en Chine?

Vous dites que vous avez eu des discussions avec votre homologue chinois et que vous avez parlé des droits de la personne. Lui avez-vous parlé précisément des Ouïghours au Xinjiang et des Tibétains?

L'hon. Anita Anand: Je vous remercie de votre question.

Comme je viens justement de le dire, il est important de rappeler que je me suis entretenue pendant deux heures avec mon homologue. Nous avons discuté de plusieurs enjeux, incluant le partenariat stratégique, les droits de la personne et les enjeux canadiens. Je me suis rendue là-bas à titre de ministre pour représenter la population canadienne et souligner l'importance des valeurs canadiennes. Je pense que la population veut avoir une ministre qui peut soutenir des conversations difficiles et, comme toujours, cela demeure mon objectif.

Alexis Brunelle-Duceppe: Nous aurons des conversations difficiles avec la Chine, mais nous allons renforcer nos liens économiques avec elle. En gros, voilà ce que je comprends de ce que vous me dites.

Avez-vous consulté les diasporas des minorités qui subissent de la répression et qui sont bien présentes au Canada avant de vous entretenir avec votre homologue chinois? Quel message envoie aux diasporas ouïghoure, tibétaine, hongkongaise et taïwanaise ces discussions et le rééquilibrage de vos relations avec la Chine?

L'hon. Anita Anand: J'inviterais d'abord mon honorable collègue à lire le compte rendu de la rencontre avec mon homologue. Dans ce document, nous avons souligné tous les enjeux dont nous avons discuté au cours de la rencontre.

• (1555)

[Traduction]

Le Canada est un chef de file mondial dans la promotion des droits de la personne et de l'ordre international fondé sur des règles, et cela ne changera jamais.

La diplomatie consiste à soulever des questions difficiles et à nous assurer de représenter les intérêts canadiens. Ce jour-là, la diplomatie s'est faite de ministre à ministre, et nous ferons toujours passer les besoins des Canadiens en premier. Nous n'hésiterons jamais à défendre nos valeurs, que ce soit au sein des organisations multilatérales, dans nos engagements multilatéraux ou nos relations bilatérales, et cela comprend les droits de la personne.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Aboultaif.

Vous avez cinq minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président, et bienvenue à la ministre.

Madame la ministre, plus tôt cette année, le premier ministre a déclaré que la Chine était la plus grande menace à la sécurité du Canada. Maintenant, votre gouvernement cherche à resserrer ses liens avec Pékin et à renouveler un partenariat quelconque qui inclut la sécurité.

Avez-vous soulevé auprès de vos homologues la question des postes de police du gouvernement chinois au Canada? Pouvez-vous nous dire si ces postes sont encore en activité ou s'ils ont été fermés?

[Français]

L'hon. Anita Anand: Comme je l'ai dit à l'instant, nous avons discuté de plusieurs enjeux; cela inclut les droits de la personne et la sécurité de notre population. Je voudrais mentionner qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité publique pour notre pays. Mon collègue le ministre Anandasangaree est donc celui qui est compétent en ce domaine, mais, bien sûr, j'ai discuté de plusieurs enjeux avec mon homologue.

[Traduction]

Ziad Aboultaif: Madame la ministre, vous n'avez pas vraiment répondu à ma question sur les postes de police. Vous êtes la ministre des Affaires étrangères, et si quelqu'un peut discuter de ce sujet avec des pays comme la Chine, c'est bien vous.

Je vous demande si cette discussion a eu lieu, oui ou non. Cela a dû nous permettre de savoir si ces postes de police sont toujours en activité au Canada.

L'hon. Anita Anand: Comme je l'ai dit, j'invite mon collègue à lire le compte rendu de ma réunion avec mon homologue.

Je dirai, en particulier, que nous avons discuté de plusieurs questions de nature diplomatique. À tout moment, dans toutes les réunions, je soulève des questions liées à la sécurité publique et à la sécurité de la population canadienne. Dans le discours que j'ai prononcé aux Nations unies le 29 septembre à New York, j'ai décrit précisément les trois piliers de notre politique étrangère, le premier étant la protection de la sécurité et la défense de la population canadienne. Je tiens à répéter que dans toutes mes discussions, bilatérales et multilatérales, je n'hésite jamais à soulever ces questions importantes.

Ce que je veux dire au sujet de mon collègue, le ministre Anandasangaree, c'est qu'ici, au Canada, la sécurité publique et la sécurité des Canadiens relèvent de sa compétence.

Ziad Aboultaif: Je reviens à la question, madame la ministre.

Avec tout le respect que je vous dois, vous représentez le Canada et les intérêts du Canada. C'est notre travail et le vôtre, mais encore une fois, la question est très précise, et vos réponses diplomatiques ne seront pas utiles au Comité. Nous avons une étude, et nous aimerions savoir si vous avez eu de discussions précises avec votre homologue chinois au sujet de leurs postes de police au Canada.

L'hon. Anita Anand: J'ai donné deux réponses, et je vais maintenant en donner une troisième.

Nous avons dit clairement à tous les niveaux que les problèmes soulevés par mon collègue ne seront pas tolérés. Nous tenons beaucoup à avoir une relation très large afin de pouvoir soulever des questions liées à tous les aspects de la relation.

C'est ce en quoi consiste la diplomatie. La diplomatie ne consiste pas à éviter de parler des questions difficiles. La diplomatie, c'est pouvoir avoir des discussions sur les intérêts canadiens, les valeurs

canadiennes et les buts et objectifs canadiens. C'est ce que vise à faire notre diplomatie.

• (1600)

Ziad Aboultaif: Les Canadiens méritent des réponses claires, et c'est l'endroit pour le faire.

Je conviens que vous pouvez utiliser des tactiques et la diplomatie pour travailler avec vos homologues du monde entier, mais les membres du Comité et les Canadiens vous écoutent. Ils méritent une réponse. J'attends une réponse de votre part parce que je pense que ma question est très claire.

Avez-vous eu des discussions précisément sur les postes de police au Canada avec votre homologue chinois, oui ou non?

Le président: Veuillez répondre très brièvement, madame la ministre.

[Français]

L'hon. Anita Anand: Je ne sais pas combien de fois je dois le dire, mais la sécurité de notre population est une partie extrêmement importante de notre mandat et est extrêmement importante pour notre gouvernement.

Je souligne l'importance de la sécurité publique à chaque rencontre.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Marie-France Lalonde.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, c'est vraiment un plaisir de vous voir ici.

[Traduction]

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la dynamique géopolitique émergente dans le monde, et j'aimerais concentrer mes questions plus précisément sur l'Arctique.

Vous avez pris des mesures conséquentes pour affirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, comme vous l'avez mentionné, depuis la nomination d'un ambassadeur — d'une ambassadrice dans ce cas — de l'Arctique jusqu'à la signature d'un nouveau partenariat avec la Finlande. J'aimerais que vous nous en disiez plus sur la façon dont ces initiatives pourraient et vont faire avancer les intérêts stratégiques environnementaux et économiques du Canada dans le Nord.

[Français]

L'hon. Anita Anand: Merci beaucoup.

Je vais répondre en français et en anglais.

Marie-France Lalonde: Ça me ferait plaisir.

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Tout d'abord, je n'ai pas eu l'occasion de terminer ma réponse à la question précédente de ma collègue concernant le leadership des femmes dans tous les domaines, y compris la paix et la sécurité. Je tiens à vous lever mon chapeau, à vous et à ma collègue Anita Vandenbeld. Vous avez toutes les deux déployé des efforts considérables pour promouvoir les femmes, la paix et la sécurité, et nous vous en sommes très reconnaissants.

Je dirais ceci, en réponse à votre question.

[Français]

Comme vous le savez, le Canada est un pays arctique. Compte tenu de la situation géopolitique actuelle, il est crucial de bâtir notre infrastructure dans le nord. Nous allons aussi le faire en partenariat avec les peuples autochtones.

La politique étrangère du Canada pour l'Arctique prévoit un investissement de plus de 73 milliards de dollars sur 20 ans et le renforcement de notre présence tout au long de l'année.

Par exemple, nous avons annoncé l'achat de deux nouveaux brise-glaces et de six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique. Nous avons aussi annoncé la construction d'infrastructures.

[Traduction]

Il y a, par exemple, le système de radar transhorizon annoncé par le premier ministre. Je sais que l'ancien ministre Blair a joué un rôle très important pour lancer cette initiative.

Nous avons également nommé une ambassadrice pour l'Arctique, qui a un bureau à Iqaluit, et nous avons pris des mesures pour ouvrir un consulat à Nuuk, au Groenland. Je m'y rendrai au cours des prochaines semaines pour ouvrir officiellement notre consulat là-bas.

Cela vous donne une idée du sérieux avec lequel nous prenons notre politique étrangère pour l'Arctique afin d'accroître notre présence dans cette région.

• (1605)

[Français]

Marie-France Lalonde: Merci beaucoup.

En août dernier, vous avez participé à la réunion des Cinq pays nordiques. De quelle façon prévoit-on s'assurer que le Canada va travailler davantage avec tous les pays nordiques sur la sécurité de l'Arctique? Je sais que vous y avez fait référence, mais j'aimerais entendre vos commentaires sur les rencontres que vous avez eues et sur la manière dont les pays européens, plus particulièrement les pays baltes, peuvent en bénéficier.

L'hon. Anita Anand: C'est une bonne question.

[Traduction]

Je voulais creuser un peu plus la question, mais j'attendais de voir si vous vouliez demander autre chose.

Manifestement, l'Arctique est une région qui intéresse beaucoup de pays, et c'est pourquoi je prône l'idée que l'OTAN, une organisation de défense collective de l'Atlantique Nord, doit se concentrer sur l'Atlantique Nord et sur l'Arctique tout autant que sur l'Europe.

J'ai eu cette discussion avec mes homologues des Cinq pays nordiques, soit la Finlande, la Suède, le Danemark, la Norvège et l'Islande. J'ai aussi parlé au secrétaire Rubio et au secrétaire général de

l'OTAN, Mark Rutte, du fait que, comme les menaces s'accroissent dans l'Arctique, il faut utiliser des alliances multilatérales et une défense collective pour y faire face.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

J'aimerais avoir une réponse honnête, madame la ministre.

Selon vous, à la suite de vos rencontres, de vos discussions et de votre mission en Chine, y a-t-il plus de chances que le commerce avec la Chine augmente, ou y a-t-il plus de chances que la violation des droits de la personne diminue?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: C'est une question sur laquelle le premier ministre se penche actuellement dans la région. Dans mes discussions récentes avec mon homologue, j'ai pris des mesures pour recentrer la relation afin que le Canada puisse avoir des discussions...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la ministre, j'ai posé une brève question à laquelle j'attendais une réponse courte. Nous devons partager le temps de parole, et vous ne répondez pas à la question, qui était fort simple.

Comme vous le savez, beaucoup de produits provenant de la Chine sont issus du travail forcé, du travail des enfants. Les Américains ont adopté une loi beaucoup plus sévère que la loi canadienne en matière d'importation de produits qui sont issus du travail forcé. Votre gouvernement avait émis des intentions en 2023-2024, mais on n'a jamais réussi à mettre en place une législation beaucoup plus solide. Mon collègue le député de Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton vient de déposer le projet de loi C-251, qui reprend finalement la promesse non tenue du gouvernement libéral.

Allez-vous soutenir un projet de loi qui renverse le fardeau de la preuve et qui demande à l'importateur de faire la démonstration qu'il s'agit de travail forcé plutôt que de demander aux douaniers de faire la démonstration qu'il s'agit de travail forcé? En fait, nous copions la législation américaine.

Votre gouvernement va-t-il finalement mettre en avant la promesse qu'il avait faite et appuyer le projet de loi du Bloc québécois?

L'hon. Anita Anand: Je vous remercie de votre question.

Premièrement, nous examinons le contenu de ce projet de loi, et nous en considérons la substance et les prochaines étapes. J'ajouterais aussi que le travail forcé est inacceptable, et nous devons veiller à ce que nos chaînes d'approvisionnement mondiales restent exemptes de ces abus. J'ai discuté de ces enjeux avec mes collègues le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. Lightbound, et le ministre du Commerce international, M. Sidhu. Nous protégerons les intérêts du Canada tout en respectant les normes de travail pour tous les travailleurs.

• (1610)

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Chong pendant cinq minutes.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, comme vous le savez, le pétrole et le gaz sont les exportations les plus importantes du Canada. J'aimerais encore une fois me concentrer sur les commentaires du premier ministre à l'ANASE, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, lorsqu'il a dit que le Canada est une superpuissance énergétique et qu'il veut accélérer les exportations de pétrole et de gaz.

Comme vous le savez, madame la ministre, le premier ministre a une responsabilité particulière à l'égard de la conduite des affaires internationales. Je remarque que dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le mot « pétrole » n'apparaît pas une seule fois, tout comme le mot « gaz » et le mot « GNL », et qu'il n'y est pas question d'augmenter et d'accélérer l'augmentation des exportations de pétrole et de gaz du Canada.

Ma question est simple. La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique sera-t-elle mise à jour maintenant que le premier ministre en a fait une priorité de politique étrangère, ou est-ce que cela restera lettre morte?

L'hon. Anita Anand: J'ai demandé à mon ministère de me fournir une mise à jour de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique. C'est tout. Je crois que cette stratégie doit être mise à jour, parce que nous avons un nouveau gouvernement, une nouvelle politique étrangère et un nouveau premier ministre.

Vous soulignez à juste titre qu'il est nécessaire de veiller à ce que, dans nos relations bilatérales, nous soulevions les questions qui comptent pour notre pays. Le monde a changé depuis la publication de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, et nous devons nous assurer que notre politique étrangère répond maintenant aux besoins du Canada. C'est pourquoi le premier ministre a récemment annoncé que le Canada s'engageait dans une nouvelle mission, qui consiste à doubler nos exportations non américaines au cours de la prochaine décennie. C'est pourquoi les exportations de gaz naturel liquéfié de la côte Ouest du Canada se poursuivront.

Dans mes voyages et dans toutes mes discussions bilatérales, j'entends dire que le monde veut plus de Canada. Les gens veulent savoir comment ils peuvent profiter des exportations de gaz naturel liquéfié et d'énergie du Canada. C'est tout à fait clair dans toutes les discussions auxquelles je participe. Au cours de ces réunions, je mettrai toujours en contact le ministre de l'Énergie du pays où je me trouve avec notre ministre de l'Énergie, le ministre Hodgson. C'est pourquoi la question de l'énergie et de la capacité du Canada à être une superpuissance énergétique occupe une place si centrale dans toutes les discussions bilatérales auxquelles je participe.

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie de cette réponse et de celle concernant la mise à jour de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique.

Pourriez-vous dire au Comité quelle est l'échéance prévue pour cette mise à jour?

L'hon. Anita Anand: J'ai demandé au ministère de me la présenter le plus tôt possible.

Je peux demander à mon sous-ministre de nous fournir des renseignements sur le calendrier.

David Morrison (sous-ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): J'ai reçu l'ordre que ce soit le plus tôt possible, alors ce sera le plus tôt possible.

Je dirais cependant que les stratégies ne sont pas des carcans. Comme la ministre l'a dit, le monde d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était en 2022, lorsque la stratégie a été publiée. Nous n'attendons pas, comme les événements récents l'ont montré, pour prendre des initiatives qui ne correspondent plus tout à fait à ce que nous avons écrit en 2022.

Je pense que c'est la raison pour laquelle vous avez vu la ministre Anand sur la route et vous voyez le premier ministre dire et faire différentes choses.

L'hon. Michael Chong: Merci. Je vais terminer par un commentaire.

Nous estimons depuis longtemps que le Canada doit augmenter ses exportations d'énergie conventionnelle, en particulier de gaz naturel liquéfié. Il serait bon de voir le gaz naturel liquéfié canadien remplacer le gaz naturel du Qatar et de la Russie, en particulier chez nos partenaires dans la région indo-pacifique, comme le Japon, et chez nos alliés comme l'Allemagne et d'autres alliés européens.

J'espère que le gouvernement va donner suite à l'accélération de ces exportations. Nous croyons que c'est impératif, non seulement pour notre économie, mais aussi pour notre défense et notre sécurité, tant pour la défense et la sécurité dans la région euro-atlantique que pour la défense et la sécurité dans la région indo-pacifique.

• (1615)

L'hon. Anita Anand: C'est tout à fait vrai.

Je vais passer en revue la liste. J'ai eu cette même discussion avec mes homologues au Japon et en Inde. Je l'ai eue avec mon homologue sud-coréen lorsque je l'ai rencontré à New York, et je l'ai eue au Mexique. La liste est longue.

Le fait est que le Canada est déjà considéré comme un chef de file dans le domaine du gaz naturel liquéfié. Ce que nous devons faire, c'est maintenir notre avantage concurrentiel et notre leadership dans ce domaine, et c'est ce que veut faire le gouvernement du Canada.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant à M. Blair.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Bill Blair (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite personnellement la bienvenue à la ministre Anand et à tous les fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada. Nous vous sommes très reconnaissants d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par faire une petite observation. Madame la ministre, j'ai écouté très attentivement le discours de principe puisant que vous avez prononcé à l'Assemblée générale des Nations unies il y a quelques semaines, dans lequel vous avez réaffirmé l'engagement du Canada à l'égard du multilatéralisme, de la paix et de la primauté du droit international. Franchement, j'étais très fier de vous entendre souligner que la politique étrangère du Canada contribuait à la paix, à la défense de la démocratie et au renforcement de la résilience mondiale. Je crois que ce que vous avez dit énonçait très clairement la position du Canada et était également un rappel de notre engagement de longue date à l'égard de ces valeurs.

Madame la ministre, sous votre direction, la politique étrangère du Canada a beaucoup mis l'accent sur la recherche d'un équilibre entre nos valeurs fondées sur des principes, dont vous avez parlé, et l'engagement pragmatique. Je remarque que vous vous êtes rendue dernièrement en Chine et en Inde pour discuter avec vos homologues dans ces pays et, bien sûr, vous travaillez très régulièrement avec le secrétaire Rubio. Nous vous avons vue à la Maison-Blanche discuter avec le premier ministre et le président des États-Unis.

Comment envisagez-vous de parvenir à un équilibre dans ces relations complexes? Vous nouez le dialogue avec les grandes puissances et vous tentez de promouvoir les droits de la personne et les valeurs démocratiques, mais vous devez aussi, dans l'intérêt de tous les Canadiens, conserver une approche pragmatique lorsque vous traitez avec ces pays.

L'hon. Anita Anand: Je remercie mon collègue de sa question.

Je pense que cela montre bien l'approche que la diplomatie canadienne doit adopter en ce moment dans un environnement géopolitique volatile — un environnement que vous connaissez bien —, et à un moment où l'environnement économique est sous tension, tant au pays qu'à l'étranger.

Tout cela exige une diplomatie pragmatique. Ce que j'entends par diplomatie « pragmatique », c'est une diplomatie volontaire qui fait en sorte que le pays en face de nous à la table peut écouter les préoccupations, les valeurs et les besoins du Canada, que cela concerne la sécurité publique, l'économie ou les liens entre nos peuples. La liste est longue.

C'est l'approche actuelle. Il s'agit vraiment de veiller à ce que le Canada soit à la table pour avoir des discussions, tout en faisant la promotion de la défense et de la sécurité de notre pays et de la résilience de notre économie nationale.

Nous veillerons à ce que nos valeurs fondamentales soient représentées, nos valeurs liées au multilatéralisme, à la durabilité de l'environnement, aux femmes, à la paix, à la sécurité et à la lutte contre violence fondée sur le sexe. Ces valeurs doivent également trouver leur écho dans notre politique étrangère. Nous travaillons avec de multiples objectifs en tête, et nous le faisons de façon stratégique et volontaire.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai été si honorée de prononcer ce discours aux Nations unies, c'est que c'était l'occasion de mentionner et de dire aux Canadiens, ainsi qu'au monde entier, quels seront les objectifs de notre pays en matière de politique étrangère pour les années à venir.

• (1620)

L'hon. Bill Blair: J'ai pu m'asseoir avec le ministre de la Défense chinois à une occasion. Je crois qu'il y a une tendance, dans les premières rencontres, à échanger au sujet de questions générales et des points en commun. Selon ce que je comprends, vous allez bien au-delà de cela, et vous faites une exploration plus pragmatique des intérêts mutuels avec les grandes superpuissances.

Dans les questions précédentes, on vous a demandé si vous aviez évoqué tel ou tel sujet. Je crois que c'est ainsi que l'on entame ces conversations, mais j'ai l'impression que vous dépassez la simple démarche générale.

Le président: Nous n'avons malheureusement pas le temps pour une réponse; nous allons devoir...

L'hon. Anita Anand: J'aimerais simplement remercier mon honorable collègue pour son travail à titre de ministre de la Défense nationale.

Le président: Merci.

Nous pouvons entendre trois interventions de trois minutes chacune. Nous allons commencer avec Mme Kramp-Neuman.

Vous disposez de trois minutes.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Merci.

Monsieur le ministre, l'une des trois priorités clés de votre ministère est la suivante: « Protéger la sécurité et la prospérité du Canada et de sa population en luttant contre les menaces à la sécurité internationale qui ont des répercussions directes sur la sécurité nationale et économique, et ce, en étroite collaboration avec les alliés. »

Plus tôt cette semaine, nous avons vu deux reportages troublants au sujet de l'utilisation par les Russes d'armes canadiennes dans le cadre de leur guerre illégale contre l'Ukraine. Le premier cas impliquait l'utilisation de fusils de tireur d'élite Cadex. Le deuxième, plus préoccupant, avait trait au Committee for Freedom in Hong Kong Foundation et à l'exportation légale — non pas de façon clandestine, mais bien légale — de produits de défense canadiens d'une valeur de plusieurs millions de dollars vers Hong Kong, et ensuite vers la Russie.

Avez-vous pris connaissance de ces reportages?

L'hon. Anita Anand: Je suis au courant. J'ai demandé à mon ministère de me transmettre plus de renseignements au sujet de ces reportages.

Je sais aussi que le Canada a l'un des systèmes de contrôle des exportations militaires les plus solides au monde et que nous prenons nos obligations en vertu de la loi très au sérieux. Tous ceux qui contreviendront aux lois du Canada en matière de contrôle des exportations feront face à de sérieuses conséquences. La violation de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation du Canada entraîne des sanctions graves, notamment des amendes, l'emprisonnement ou la saisie des biens. La sévérité des sanctions dépend de la nature et de la fréquence des infractions.

En tant qu'ancienne universitaire et avocate...

Shelby Kramp-Neuman: Par souci de...

L'hon. Anita Anand: ... Je comprends la loi et je la prends très au sérieux.

Shelby Kramp-Neuman: Je vais poursuivre, puisque nous n'avons pas beaucoup de temps.

Il est effectivement très grave d'avoir perdu la trace de ces armes. Le reportage désigne les endroits où les pièces canadiennes sont en service, qui les déplace et pourquoi l'architecture des sanctions et de l'application de la loi du Canada n'a pas réussi à suivre la cadence.

Est-ce que votre ministre a pris des mesures précises au sujet des fusils Cadex et du reportage en soi?

L'hon. Anita Anand: Comme la question porte sur le ministère, je demanderais au sous-ministre d'y répondre.

David Morrison: Je dirais simplement que nous étudions la question.

Il importe de souligner — et la ministre l'a confirmé — que le Canada en soi ne vend pas d'armes. Le Canada un système par l'entremise duquel des sociétés privées vendent les armes, et il revient à ces sociétés de respecter la loi.

Nous adhérons aussi au Traité sur le commerce des armes. Nous prenons cette obligation très au sérieux, comme l'a fait valoir la ministre. D'autres pays s'inspirent de notre régime d'exportation des armes pour créer le leur.

Pour répondre à la question, nous étudions toujours la question.

Shelby Kramp-Neuman: Corrigez-moi si je me trompe...

Le président: Nous n'avons malheureusement plus de temps.

Nous allons maintenant entendre Mme Anita Vandenberg.

Vous disposez de trois minutes. Allez-y.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup.

Madame la ministre, le Canada a toujours été un pays qui a bénéficié de l'ordre international fondé sur des règles et qui y a contribué. Cet ordre a donné lieu à des décennies de prospérité et de paix relative.

En ce qui concerne la situation géopolitique actuelle, nous constatons une polarisation de plus en plus importante, de même que la montée d'un discours antidémocratique et de l'autoritarisme, ce qui remet en question les valeurs de l'égalité des sexes, du pluralisme, de la démocratie, des droits de la personne et de la liberté des médias.

De quelle façon le Canada continue-t-il à contribuer à l'ordre international fondé sur des règles et à le renforcer, surtout en ce qui a trait à la démocratie?

• (1625)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'en appelle au Règlement, monsieur le président.

Malheureusement, le canal de l'interprétation ne fonctionne pas. Je propose que l'on cède la parole à l'un des collègues sur place, parce que c'est dangereux pour la santé et la sécurité des interprètes. Pour les gens qui nous écoutent, il y a des trous dans l'interprétation, parce que la connexion est instable. J'aimerais qu'on respecte cela.

Anita Vandenberg: C'est pourtant la même connexion que d'habitude.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je ne suis pas expert en informatique, mais il ne fonctionne pas.

[Traduction]

Anita Vandenberg: En fait, je crois que je n'ai plus de questions, alors je vais laisser parler la ministre.

L'hon. Anita Anand: Je crois que la question porte sur l'ordre international fondé sur des règles et sur les mesures prises par le Canada pour appuyer le multilatéralisme qui sous-tend notre politique étrangère.

Nous sommes dans un environnement où les pays sont de plus en plus protectionnistes et se replient sur l'unilatéralisme, dans une certaine mesure. Je tiens à réitérer ici aujourd'hui, comme je l'ai fait devant les Nations unies, que le Canada ne se repliera pas. Nous allons continuer de défendre les valeurs du multilatéralisme qui ont

permis aux Canadiens d'être prospères depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Qu'il s'agisse de l'OMC, de l'OTAN, du NORAD ou des Nations unies, le Canada continuera à appuyer fermement, dans la coopération et la collaboration, les autres pays du monde en vue de favoriser le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous disposez de trois minutes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, le Comité tiendra une réunion sur la situation de Jimmy Lai jeudi prochain. Son équipe juridique sera présente, et il y aura plusieurs témoins à l'étranger, dont son fils Sébastien Lai. Irwin Cotler, que vous connaissez bien, fait aussi partie des gens qui prennent la défense de M. Lai, qui est présentement injustement emprisonné à Hong Kong.

Outre sa libération, l'équipe juridique de M. Lai demande principalement que la citoyenneté canadienne lui soit octroyée. Son fils et M. Cotler l'ont aussi demandé. Or, je n'ai pas entendu la position du gouvernement, que ce soit par la voix de la ministre de l'Immigration, du premier ministre, ou par votre voix. Personne au gouvernement n'a adopté une position claire, précise et limpide.

Pouvez-vous dire aujourd'hui au Comité et aux gens que nous allons recevoir dans une semaine si c'est quelque chose qui a des chances de survenir?

L'hon. Anita Anand: Je pense que ce n'est pas vrai, parce que le premier ministre a spécifiquement mentionné le cas de Jimmy Lai.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous parle de l'octroi de la citoyenneté.

L'hon. Anita Anand: Le premier ministre a dit que le cas de cet homme était très important, mais il a aussi dit d'autres choses. Je vous encourage à les écouter. Nous pouvons vous envoyer ce qu'a dit le premier ministre.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que ça veut dire que Jimmy Lai n'aura pas la citoyenneté?

L'hon. Anita Anand: Je n'ai pas la déclaration du premier ministre sous la main, mais il a parlé du soutien apporté à cet homme.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce un soutien pour qu'on lui octroie la citoyenneté canadienne?

Vous avez dit que ce que j'ai avancé n'était pas vrai, mais je vous ai dit que je n'avais entendu personne parler de l'octroi de la citoyenneté canadienne à M. Lai. C'était ma question. L'octroi de la citoyenneté canadienne à M. Lai est la principale demande de M. Cotler, entre autres, qui le défend, mais c'est aussi la demande de toute son équipe juridique.

Tout ce que j'ai dit est vrai, parce que personne au sein du gouvernement n'a adopté de position par rapport à cette demande.

[Traduction]

L'hon. Anita Anand: Comme le sait sûrement mon honorable collègue, les questions relatives à la citoyenneté ne relèvent pas du mandat d'Affaires mondiales Canada. Elles relèvent de celui d'IRCC, et je vous encourage à poser la question à ma collègue responsable des dossiers en la matière. Je suis certaine que mon collègue sait que je ne suis pas responsable des questions d'immigration.

• (1630)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Lorsque nous parlions de ça à propos d'une personne que vous connaissez très bien, qui a été mise en prison en Arabie Saoudite et pour laquelle nous avons demandé la citoyenneté canadienne, Mélanie Joly répondait aux questions alors qu'elle était ministre des Affaires étrangères.

Un opposant au gouvernement chinois est emprisonné à Hong Kong. Il a des liens avec le Canada, et son équipe juridique demande qu'on lui octroie la citoyenneté canadienne pour qu'il ait recours à des services consulaires. Je pense que ces services relèvent de votre responsabilité.

[Traduction]

Le président: Nous n'avons malheureusement plus de temps. Nous devons en rester là.

Nous vous remercions, madame la ministre, d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Nous remercions également les représentants du ministère de leur présence.

Voilà qui conclut la première partie de notre réunion, chers collègues. La séance est suspendue.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous reprenons les travaux.

Chers collègues, le greffier du Comité a fait circuler trois ébauches de budget plus tôt aujourd'hui en vue des études suivantes: le mandat de la ministre des Affaires étrangères, 500 \$; la situation en Haïti et la réponse du Canada, avec un budget supplémentaire de 1 500 \$; une mise à jour sur Gaza, 500 \$.

Est-ce que le Comité approuve ces budgets?

Des députés: D'accord.

Le président: Je tiens à vous informer que nous avons deux occasions de rencontrer de façon informelle les délégations étrangères le mardi 18 novembre, avant notre réunion régulière qui se tiendra de 11 heures à 13 heures.

La première rencontre est avec le Haut-Commissariat des Nations unies. Nous tiendrons une réunion informelle avec la haute-commissaire adjointe des Nations unies pour les réfugiés, de 9 heures à 9 h 45. Cette réunion se tiendra conjointement avec le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

La deuxième rencontre informelle est avec la Commission des affaires étrangères du Parlement de la Finlande, et se tiendra de 10 heures à 11 heures. Nous avons déjà discuté de la tenue de cette réunion en septembre. Le greffier vous enverra un courriel de confirmation le plus tôt possible.

Dans l'intervalle, est-ce que je peux obtenir l'approbation du Comité en vue de planifier ces deux réunions informelles en collaboration avec les comités permanents de l'immigration et de la défense nationale, et de partager avec eux les frais d'accueil associés à leur organisation?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci. Nous vous encourageons à participer à ces rencontres en grand nombre.

Ensuite, chers collègues, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 23 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur la situation en Haïti et la réponse du Canada.

[Français]

Au cours de cette deuxième heure, nous accueillons M. André François Giroux, ambassadeur du Canada en Haïti.

[Traduction]

Nous allons consacrer jusqu'à cinq minutes à la déclaration préliminaire et nous passerons ensuite aux séries de questions.

J'invite maintenant M. Giroux à faire une déclaration préliminaire d'au plus cinq minutes.

[Français]

André François Giroux (ambassadeur du Canada en Haïti, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je m'appelle André François Giroux, et je suis l'ambassadeur du Canada en Haïti. Je suis accompagné de mon collègue Ian Myles, directeur général de la Direction d'Haïti à Affaires mondiales Canada.

Avant de présenter mes remarques, je voudrais exprimer une pensée pour les victimes de l'ouragan Melissa. Il y a eu, en Haïti, 28 victimes, dont 10 enfants, essentiellement en raison de fortes pluies qui ont créé des débordements de rivière et des glissements de terrain. Il y a eu plus de 1 000 personnes déplacées et 500 maisons inondées. La situation est maîtrisée, mais je peux vous assurer que nous sommes mobilisés, tant de ce côté-ci que du côté du gouvernement haïtien, pour venir en aide aux victimes.

À la suite de la présentation de mon collègue Mark Richardson, le directeur général de la Direction générale de l'Amérique centrale et des Caraïbes, le 24 septembre dernier, je voudrais vous donner une mise à jour, aujourd'hui, sur les efforts en cours du Canada pour appuyer la stabilité en Haïti.

Ma présentation portera essentiellement sur les mesures du Canada en appui à la mise en œuvre de la Force de répression des gangs dans le cadre de la nouvelle résolution 2793 adoptée récemment par le Conseil de sécurité des Nations unies. J'évoquerai également nos mesures visant à encourager les autorités haïtiennes dans la mise en œuvre des chantiers de la transition et à renforcer le système judiciaire en matière de lutte contre la corruption et l'impunité en Haïti.

[Traduction]

Après la comparution de mon collègue Mark Richardson, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2793 le 30 septembre 2025, qui établit un nouveau mandat pour la transition de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti vers une nouvelle force de répression des gangs pour une période initiale de 12 mois.

Avec une réponse robuste en vertu du chapitre VII pour neutraliser, isoler et dissuader les gangs, la Force de répression des gangs mobilisera jusqu'à 5 500 militaires et policiers et nécessitera de nouvelles contributions importantes de troupes et d'argent. Le Canada a accepté de faire partie du groupe permanent de partenaires qui assurera la surveillance stratégique, la prise de décisions et la mobilisation du soutien international à la mise sur pied de la Force et à la contribution financière volontaire à la mission de lutte contre les gangs.

Il importe de souligner que la mission est essentielle à la stabilité d'Haïti. C'est pourquoi la ministre Anand a annoncé un financement supplémentaire de 40 millions de dollars pour la Force de répression des gangs lors de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies. Ce montant s'ajoute aux 86,2 millions de dollars fournis à la Mission originale. L'aide internationale totale fournie à Haïti par le Canada depuis 2022 s'élève maintenant à plus de 450 millions de dollars.

Comme le leadership des États-Unis sera essentiel au succès de cette mission, nous travaillons en étroite collaboration avec eux et d'autres membres du Groupe permanent des partenaires pour opérationnaliser la résolution et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de son imposant mandat.

• (1640)

[Français]

Sur le plan politique, et dès le début, nous avons encouragé les autorités de transition à collaborer avec l'ensemble des secteurs qui les ont mises en place afin d'avoir des résultats sur les grands chantiers de la transition. Je parle de rétablir la sécurité et de s'attaquer à ses causes profondes, notamment la corruption et l'impunité, de relancer l'économie en brisant les monopoles et d'organiser des élections.

Malheureusement, les autorités n'ont pas réussi, jusqu'ici, à livrer les résultats attendus ni à démontrer leur volonté à servir les intérêts de la population haïtienne. En ce moment, plus de la moitié de la population a un besoin urgent d'aide humanitaire, et plus de 1,3 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays en raison de la violence.

Alors que nous sommes à quelques mois de la fin de la transition prévue le 7 février 2026, selon l'accord du 4 avril signé par toutes les parties prenantes, les autorités de transition n'ont présenté pour l'instant aucun calendrier pour la tenue d'élections au cours de la prochaine année.

Dans ce contexte, en lien avec les priorités du Canada, nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos principaux partenaires pour exiger des avancées concrètes, tout en renforçant notamment nos régimes de sanctions dynamiques.

En effet, notre condition d'engagement envers Haïti est que nous travaillions ensemble pour garantir que nos investissements portent fruit en nous assurant que les autorités haïtiennes d'aujourd'hui et

de demain s'attaquent sérieusement aux causes profondes de l'insécurité.

[Traduction]

Bien que la stabilisation demeure la priorité immédiate, le Canada continue de travailler avec les Haïtiens et les partenaires internationaux pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité dans le pays, notamment par l'entremise de la lutte contre la corruption et l'impunité ainsi que des efforts visant à professionnaliser et à moderniser le système judiciaire.

À cette fin, le Canada soutient activement les initiatives dirigées par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Avocats sans frontières Canada et le Programme des Nations unies pour le développement visant à améliorer la capacité d'Haïti d'enquêter sur la corruption, à accroître l'indépendance et l'intégrité du système judiciaire et à élargir l'accès à la justice pour les populations les plus vulnérables du pays.

Tant et aussi longtemps que des membres mal intentionnés de l'élite économique et politique haïtienne et les acteurs criminels continueront de profiter de l'impunité qui règne depuis des décennies, rien ne changera, et nos efforts en matière de sécurité auront une incidence très restreinte à long terme.

En tant que président du G7, le Canada a cherché à mobiliser le soutien international pour la mise sur pied d'unités judiciaires spécialisées dans les crimes financiers et les crimes de masse par l'adoption, le 21 avril 2025, d'un décret par les autorités de transition visant à mieux encadrer la lutte contre l'impunité et la corruption ainsi que la lutte contre les violations des droits de la personne. Par l'entremise d'un comité de surveillance que nous avons mis sur pied avec les missions diplomatiques et nos partenaires internationaux, nous continuons à suivre de près le processus de mise en place de ces unités, ainsi que l'adoption des règles opérationnelles qui peuvent en assurer l'efficacité, la transparence, la sécurité et la durabilité.

Par l'entremise de notre programme d'aide internationale, nous finançons des initiatives visant à renforcer la capacité des autorités haïtiennes à enquêter sur les cas et à intenter des poursuites, et nous fournissons des outils et des ressources pour aider la population haïtienne à dénoncer les cas de corruption et à obtenir justice. À cet égard, la participation active des acteurs de la société civile demeure un facteur de réussite clé et permettra d'assurer la prise en charge des efforts de lutte contre la corruption par la société haïtienne dans son ensemble. Le Canada encourage et appuie l'action collective des forces vitales du pays dans ce domaine.

Notre solidarité et notre action délibérée sont la clé du succès de ces tribunaux spéciaux. D'importantes forces sur le terrain — composées notamment de personnes sanctionnées par le Canada et par d'autres — tenteront de faire en sorte que ces tribunaux spéciaux n'entraînent pas les résultats souhaités. Seules la vigilance et de solides mesures de reddition de comptes liant les autorités haïtiennes d'aujourd'hui et de demain nous permettront de réussir.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup.

Nous recevons aussi Ian Myles, qui est le directeur exécutif de la Direction d'Haïti du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Nous vous remercions d'être avec nous en personne, monsieur.

Nous allons entreprendre les séries de questions avec M. Ziad Aboultaif.

Vous disposez de six minutes.

Ziad Aboultaif: Merci, monsieur le président.

Nous vous souhaitons la bienvenue au Comité, Votre Excellence, et à vous aussi, monsieur Myles.

Monsieur l'ambassadeur, vous avez dit que le rôle du Canada était surtout un rôle consultatif dans le but de trouver des solutions et de parler à un large cercle de parties influentes de partout dans le monde. Il peut s'agir de pays, de groupes ou peut-être d'ONG. Quels sont les conseils que donne le Canada? Quel message le Canada envoie-t-il à ces parties afin de trouver une solution et une voie à suivre pour Haïti?

D'après votre discours, je comprends que le rétablissement prendra du temps, si un tel rétablissement est possible. Pour que je ne me perde pas dans les détails, pouvez-vous nous parler des conseils que donne le Canada aux diverses parties dans le monde? Quelles sont, selon le Canada, les mesures qui nous permettront de trouver des solutions pour Haïti?

André François Giroux: Comme l'a dit l'honorable député, nous avons un point de vue, mais j'ajouterais que nous faisons beaucoup plus que donner des conseils. Nous avons investi 450 millions pour reconstruire la police nationale et soutenir la mission multinationale, et avons mis sur pied de nombreux programmes de développement. Ce sont des mesures concrètes que nous prenons chaque jour pour aider à maintenir la vie en Haïti.

À ce stade-ci, le plus important, c'est la crise: nous devons nous y attaquer. Si nous ne le faisons pas, toute la région en souffrira. Si Haïti tombe pour de bon entre les mains des gangs, ce sera non seulement un problème haïtien, mais aussi un problème régional, qui aura des répercussions sur la sécurité et les intérêts du Canada.

Nous devons faire quelque chose pour régler la crise, mais nous ne réussirons jamais à long terme si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de cette insécurité. Les gangs ont été créés par une élite corrompue — politique et économique — et elles ont pu évoluer en raison de l'impunité totale qui règne en Haïti depuis des décennies.

À l'heure actuelle, nous voulons donner au peuple haïtien les outils dont il a besoin pour mettre un terme à cette impunité une fois pour toutes, mais nous devons être très lucides quant à la tâche qui nous attend. C'est pourquoi nous avons mobilisé des partenaires par l'entremise du G7, et nous mobilisons aussi les partenaires sur le terrain, à Port-au-Prince.

Nous ne pourrions jamais atteindre notre objectif si nous ne tenons pas les autorités haïtiennes responsables, parce que les nombreux acteurs qui profitent de l'impunité feront tout en leur pouvoir pour que les tribunaux spéciaux ne donnent jamais de résultats.

Nous nous efforçons d'assurer la sécurité, mais nous veillons également à nous attaquer aux causes profondes du problème.

Ziad Aboultaif: Monsieur l'ambassadeur, il semble que la situation se passe entre notre monde et ceux qui sont derrière les gangs et les groupes, quels qu'ils soient. Selon d'autres commentaires que nous avons entendus, l'enjeu pourrait être plus grand que cela; il pourrait s'agir d'un conflit international entre divers pays qui semblent considérer Haïti comme un quelconque lieu de réconciliation.

Êtes-vous de cet avis? Quelle sera l'approche préconisée, le cas échéant?

André François Giroux: Ce n'est pas ce que je vois sur le terrain, si je peux être honnête.

Des joutes ont cours à l'ONU en ce qui concerne les forces — peut-être que c'est ce à quoi vous faites référence —, mais nous ne voyons pas de répercussions sur le terrain. Il faut reconnaître en toute objectivité que, même si certains membres permanents du Conseil de sécurité n'étaient pas chauds à l'idée d'adopter la résolution, ils se sont abstenus et ont permis son adoption.

En ce moment, il n'y a pas de grande lutte de pouvoir s'articulant autour d'Haïti. Il s'agit vraiment d'un problème de sécurité local qui a des répercussions dans toute la région des Caraïbes et qui continuera d'en avoir; les répercussions seront même plus nombreuses si nous ne nous y attaquons pas.

• (1650)

Ziad Aboultaif: J'ai une dernière question. J'ai posé cette question à l'ambassadeur d'Haïti au Canada. Pour être équitable, j'aimerais aussi vous la poser. Croyez-vous que l'Église ou la communauté religieuse a un rôle à jouer pour remédier à la solution en Haïti?

André François Giroux: Je dirais que oui, absolument. Je sais que des organisations confessionnelles au Canada aimeraient offrir leur aide. L'Église est bien représentée dans tout le pays, alors j'encouragerais certainement nos groupes religieux à tendre la main aux organisations haïtiennes...

Le pays a vraiment besoin de beaucoup d'aide. À l'heure actuelle, beaucoup d'énergie est consacrée à la sécurité. La sécurité est essentielle. On ne peut pas aller de l'avant sans garantir la sécurité, mais n'oublions pas qu'il faut reconstruire tout le reste: les hôpitaux, les centres communautaires, etc.

Le président: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur.

Nous passons maintenant à Mme Auguste.

[Français]

Madame Auguste, vous avez la parole pour six minutes.

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Giroux, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Tout d'abord, pouvez-vous nous expliquer comment l'ambassade du Canada à Port-au-Prince collabore avec la société civile haïtienne, les groupes de femmes et les chefs de file locaux pour s'assurer que l'aide canadienne répond aux principaux besoins des personnes sur le terrain?

André François Giroux: Je vous remercie de votre question.

Une grande partie de notre travail consiste à collaborer avec la société civile haïtienne, parce qu'elle est vraiment nos oreilles et nos yeux sur le terrain. Je pense, par exemple, au comité de suivi que nous avons mis en place pour accompagner le gouvernement dans la création des tribunaux spéciaux.

La société civile joue un rôle clé, car elle connaît les différents acteurs, elle entend ce qui se dit dans les couloirs, elle sait quels juges seraient de bons candidats comparativement à d'autres qui le seraient moins. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec la société civile, que ce soit avec les groupes de jeunes, de femmes ou de défense des droits de la personne, par exemple. Tous ces acteurs comptent parmi nos interlocuteurs réguliers, parce que, comme je l'ai expliqué, ils sont nos oreilles et nos yeux en Haïti.

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

Quels mécanismes sont mis en place pour suivre et évaluer l'incidence de l'aide canadienne, notamment pour prévenir la corruption et assurer la reddition de comptes?

André François Giroux: Je dis souvent que ce n'est pas facile de dépenser 100 millions de dollars. Je le dis avec humour dans la mesure où, effectivement, ce n'est pas facile de dépenser de façon responsable un tel montant. Les processus sont laborieux, mais ils sont nécessaires. La meilleure façon de nous assurer d'obtenir les résultats voulus et de savoir où va l'argent, c'est de nous associer avec des partenaires responsables, dont nous avons déjà testé la fiabilité.

Par exemple, nous utilisons beaucoup le Programme de développement des Nations unies. L'Organisation des États américains, ou OEA, est un des nos partenaires. Comme je l'ai mentionné, nous travaillons avec des organisations non gouvernementales, ou ONG, comme Avocats sans frontières Canada, que nous connaissons bien. La raison pour laquelle nous collaborons avec ces partenaires, c'est qu'ils connaissent nos processus et nos exigences et qu'ils sont en mesure de s'assurer que l'argent des contribuables canadiens est bel et bien utilisé dans le cadre des programmes que nous avons conçus.

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

Ma prochaine question concerne le fait que, comme vous l'avez mentionné, vous n'avez pas reçu de plan de transition du Conseil présidentiel de transition d'Haïti.

Quelle sera la prochaine mesure de l'ambassade canadienne si un plan de transition n'est pas présenté?

• (1655)

André François Giroux: Depuis déjà un an, nous encourageons le Conseil présidentiel de transition à tendre la main aux parties prenantes — aux secteurs qui l'ont créé dans un premier temps —, ainsi qu'aux autres parties prenantes haïtiennes. Il a commencé à le faire récemment.

Vous pourrez dire que c'est un peu tard, effectivement, mais il le fait. Nous avons rencontré les membres du Conseil présidentiel, qui est un conseil collectif, pour leur dire que nous allons juger de leurs succès comme de leurs échecs de façon collective et que leur rôle est maintenant de s'assurer que la transition se fasse sans heurts et que des mesures soient prises. En effet, il ne peut y avoir de vide dans la gestion de l'État.

Le Conseil a donc entamé des consultations avec les parties prenantes dans le but de les ramener au sein de la structure gouvernementale, car elles en ont été écartées cette dernière année. C'est un effort qui demandera beaucoup d'humilité de la part des membres du Conseil présidentiel. Je pense qu'ils ont bien compris le message. Il leur faudra aussi un plan pour les élections. Le plan d'action devra être clair et proposer des dates et des échéances, de façon à ce

qu'on voie la lumière au bout du tunnel, et ce, bien avant le 7 février 2026.

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

Pouvez-vous faire le point sur la manière dont l'aide humanitaire canadienne est distribuée de façon sûre et efficace, malgré les défis relatifs à la sécurité, et ce, sur tout le territoire haïtien plutôt que seulement dans la capitale?

André François Giroux: C'est une très bonne question. Nous avons recours à l'équipe des Nations unies qui a un réseau de distribution d'aide humanitaire d'un bout à l'autre du pays. Par exemple, le Programme alimentaire mondial est un partenaire clé. D'ailleurs, j'ai eu la chance de visiter leurs entrepôts lors de mes quelques petites visites à l'extérieur de Port-au-Prince. Ils sont bien équipés, ont des entrepôts partout au pays et sont toujours prêts à se relayer. C'est vraiment notre organisme partenaire pour ces questions.

Par ailleurs, la présence des gangs rend effectivement le tout plus compliqué. Toutefois, disons les choses telles qu'elles sont: ce sont des gens d'affaires. Le modèle d'affaires des gangs, c'est-à-dire leur source de revenus, est la création de barrages routiers où ils demandent un droit de passage aux gens. Sans avoir à négocier avec eux nécessairement, il y a toujours moyen d'accéder aux différentes parties du pays malgré leur présence. Évidemment, c'est compliqué et ce sont nos partenaires qui gèrent ça.

Le président: Merci, madame Auguste.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Merci infiniment, monsieur l'ambassadeur.

Monsieur Myles, je vous remercie également d'être avec nous aujourd'hui.

Cette semaine, le Comité a reçu l'ambassadeur de la République d'Haïti au Canada, M. Dessources. Il nous a entre autres dit que la clé était d'empêcher l'arrivée des armes et des munitions sur le territoire, non pas en but de régler totalement la situation, mais de l'améliorer très rapidement. Qui plus est, je l'entends depuis longtemps. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

En 2023, j'ai participé à l'étude du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Je vais vous lire une recommandation du Sous-comité, après quoi nous entamerons la discussion.

Que le gouvernement du Canada collabore avec ses partenaires internationaux, en particulier avec les pays sources, pour prévenir et faire cesser l'introduction clandestine d'armes et de drogues illicites en Haïti, et pour aider le gouvernement haïtien à renforcer ses contrôles frontaliers. Il s'agit notamment d'aider le gouvernement à augmenter le nombre d'agents des services frontaliers, à fournir une meilleure formation et de meilleurs outils ainsi qu'à faire des investissements à long terme en temps et en ressources dans l'infrastructure de sécurité d'Haïti.

Cette recommandation se trouve dans le rapport publié en 2023, ce qui veut dire que nous sommes au courant depuis longtemps. Quand on parle de pays sources exportateurs d'armes, bien entendu, il est beaucoup question des États-Unis. On pense que de 90 à 95 % des munitions et des armes proviennent des États-Unis.

Monsieur l'ambassadeur, votre ambassade a-t-elle fait des efforts pour aborder la question de l'importation des armes lors de ses discussions avec les Américains?

André François Giroux: Je vous remercie.

Vous mettez effectivement le doigt sur une question critique. Les gangs sont mieux équipés et mieux armés que les effectifs policiers et c'est vraiment un problème. Il y a deux façons de régler ça: soit couper l'approvisionnement à la source, soit tenter d'intercepter les armes alors qu'elles arrivent en Haïti. Nous travaillons donc sur ces deux fronts.

Nous avons régulièrement soulevé la question auprès de nos partenaires américains. Ils sont bien conscients que les armes proviennent essentiellement de chez eux; ils ne le nient pas. Cependant, ils ont leur propre régime réglementaire, qui rend les choses assez compliquées. Tout compte fait, ils sont bien conscients que c'est une grande partie du problème.

De son côté, l'ONU a mis en place un régime de sanctions et un embargo sur le commerce des armes en Haïti. Voilà aussi une façon de régulariser tout ce processus.

Il est compliqué d'importer des armes en Haïti de façon légale, mais les voies illégales existent évidemment. C'est pourquoi nous travaillons avec l'ONUDC, soit l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. En fait, nous finançons la formation qu'il donne aux douaniers. De plus, nous lui avons acheté des numériseurs pour le contrôle des conteneurs qui arrivent au port.

Enfin, cet exercice se fait vraiment sur tous les plans. Toutefois, vous avez absolument raison: cela demeure une source principale du problème et une préoccupation constante.

• (1700)

Alexis Brunelle-Duceppe: Le pourcentage peut varier, mais environ 80 % de la capitale est occupée ou contrôlée par les gangs. Grosso modo, c'est de celui-là qu'on entend parler le plus souvent. Tantôt, vous avez dit qu'il fallait absolument avoir un plan pour des élections. Cependant, vous avez aussi utilisé le mot « lucide », que j'apprécie beaucoup au regard de la situation qui nous occupe.

Quand 80 % de la capitale sont contrôlés par des gangs qui continuent de s'approvisionner en armes de manière illégale auprès des États-Unis, comment peut-on organiser de façon lucide une élection sur le territoire?

André François Giroux: Je ne peux prédire l'avenir, mais je pense que tout le monde s'entend pour dire qu'il n'y aura pas d'élections d'ici la fin du mandat du Conseil présidentiel de transition, qui prendra fin le 7 février 2026. Toutefois, ce qui est important, c'est de mettre en place un plan pour nous permettre de travailler en parallèle. L'adoption de la résolution 2793 pour la Force de répression des gangs donne l'espoir que, dans quelques mois, nous serons en mesure de commencer à voir des effets beaucoup plus forts sur la sécurité de façon à rétablir un minimum de sécurité. En parallèle, il faut aussi avancer sur le plan des élections. C'est nécessaire pour démontrer la crédibilité du processus, mais également pour maintenir l'espoir de la population, qui commence à être un peu découragée relativement à ces questions. Voilà.

Alexis Brunelle-Duceppe: La Force de répression des gangs est financée grâce à des contributions volontaires. Beaucoup de gens s'inquiètent de la durabilité du financement, puisque c'est fait de façon volontaire. On sait que lorsqu'on s'habitue à un problème, parfois, les populations faisant partie des pays qui financent ces organisations à l'international peuvent décider soudainement de cesser le financement. Cela vous inquiète-t-il?

André François Giroux: Cela ne m'inquiète pas autant que vous, dans la mesure où de 80 à 90 % des coûts essentiels de la mission seront couverts par les contributions obligatoires pour le maintien de la paix. La beauté de la nouvelle résolution, c'est qu'elle crée ce bureau de soutien des Nations unies, qui apportera un soutien logistique pour couvrir tous les coûts liés à l'équipement, à l'établissement des bases, à la nourriture, à l'assurance médicale. Les contributions volontaires seront exclusivement limitées aux frais de personnel. Nous estimons que de 80 à 90 % des coûts seront couverts par les contributions obligatoires des Nations unies. C'est la beauté de la nouvelle résolution, à savoir que non seulement nous multiplions les effectifs par cinq, mais nous avons trouvé une source de financement viable et durable.

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie beaucoup de votre réponse, monsieur l'ambassadeur.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant écouter Mme Rood.

Vous avez cinq minutes.

• (1705)

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Je suis ravie qu'ils prennent le temps d'être parmi nous aujourd'hui.

Depuis 2022, Haïti a reçu plus de 890 millions de dollars en aide au développement, dont 450 millions de dollars proviennent du Canada. Le Canada a de nouveau annoncé une somme supplémentaire, 60 millions de dollars, pour stabiliser cet État en déroute.

Nous entendons parler de corruption endémique et d'argent dont on perd constamment la trace. Je me demande si vous pourriez nommer les trois plus grands risques de corruption qui préoccupent Affaires mondiales Canada à l'égard du gouvernement d'Haïti en ce moment et nous dire quelles mesures de protection sont en place pour veiller à ce que le financement soit utilisé à bon escient.

André François Giroux: Pour les raisons que j'ai expliquées plus tôt, nous prenons tellement de précautions pour nous assurer que notre argent est bien dépensé et comptabilisé que je ne m'inquiète pas tellement de la corruption en ce qui concerne les fonds canadiens. Nous ne sommes pas à l'abri de tels risques, et un problème pourrait survenir, mais je suis convaincu que des systèmes adéquats sont en place.

Jusqu'à présent, nous n'avons relevé aucune perturbation. Les mesures de précaution ralentissent et compliquent le processus, mais dans l'un des pays les plus corrompus au monde, ces mesures sont nécessaires, malheureusement.

Des risques importants de corruption existent néanmoins, et ce n'est pas un message facile à transmettre. Nous sommes ici pour les 95 % d'Haïtiens qui souffrent et qui sont pris en otage par une élite. Je ne dis pas que tous les membres de l'élite sont corrompus, mais un petit nombre de membres de l'élite économique et politique sont complètement déconnectés du reste du pays et, honnêtement, n'ont pas grand intérêt à voir la situation d'un autre œil.

Ce n'est pas la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous sommes ici pour les pauvres Haïtiens qui sont prisonniers de l'insécurité et qui ont besoin d'espoir pour un avenir meilleur pour eux-mêmes et leurs enfants. C'est pourquoi nous investissons tant d'efforts et d'énergie pour essayer d'éradiquer la cause profonde de l'insécurité; cette cause profonde de l'insécurité, comme je l'ai expliqué, est l'impunité.

Voilà pourquoi le Canada est un partenaire de premier plan en matière de sanctions. Nous imposons 34 sanctions autonomes contre des membres de l'élite. Certains d'entre eux sont des gens d'affaires; d'autres sont des politiciens. Évidemment, il y a des membres de gangs parmi eux. Nous agissons à cet égard parce que nous devons briser le cycle et nous assurer que les efforts de gouvernance visent à reconstruire le pays et ne maintiendront pas simplement le statu quo une fois la sécurité rétablie.

Lianne Rood: Vous parlez de corruption. Est-ce que l'aide canadienne donnée à Haïti cette année fait l'objet d'audits? Que se passe-t-il si les partenaires ne respectent pas les principes fondamentaux de reddition de comptes?

J'aimerais aussi savoir ce que vous pouvez nous dire — quels indicateurs peuvent nous éclairer — pour déterminer si Haïti est fonctionnel ou en déroute. Les fonds consacrés à l'aide internationale permettent-ils d'accomplir quoi que ce soit en Haïti, et quelle part des fonds canadiens va directement au peuple haïtien?

André François Giroux: Je vais laisser mon collègue, M. Myles, répondre à la première partie de la question. Il est plus au fait de tous les processus en place.

Pour ce qui est du deuxième volet de la question, je dirai que l'argent ne va pas directement aux Haïtiens; il va directement à des programmes qui favorisent leur bien-être. Mis à part la sécurité, la reconstruction, l'aide à la PNH pour qu'elle se rééquipe et le soutien technique, une grande partie de l'argent est consacré aux cantines scolaires — les repas pour les enfants —, à la santé des femmes, à l'aide pour les procédures judiciaires et ainsi de suite, mais...

Lianne Rood: Merci beaucoup. Je suis désolée, mais...

André François Giroux:... pour la première partie de la question, je vais céder la parole à M. Myles.

Lianne Rood:... nous n'avons presque plus de temps. J'aimerais vraiment que M. Myles réponde à l'autre partie de la question, s'il vous plaît.

Ian Myles (directeur exécutif, Direction d'Haïti, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): À titre de précision, aucun financement ne passe par le gouvernement d'Haïti. La Police nationale d'Haïti reçoit du soutien, qui prend principalement la forme d'équipement ou de formation.

Tous les autres fonds provenant du Canada passent par des partenaires de confiance. Certains d'entre eux sont internationaux...

• (1710)

Lianne Rood: Dans ce cas, est-ce que ces partenaires font l'objet d'audits?

Ian Myles: Oui. Nous avons des partenaires canadiens et des partenaires internationaux. Les partenaires internationaux font souvent partie du réseau multilatéral — les agences des Nations unies, notamment — et ils ont recours à des mesures de protection rigoureuses et à des processus d'audits périodiques.

Pour ce qui est des partenaires canadiens, nous participons davantage à l'organisation des audits. Ils présentent normalement un rapport trimestriel, que nous examinons attentivement. Il y a des évaluations de projets. Si nous repérons un problème potentiel ou si nous pensons que le risque est élevé, nous menons des audits plus poussés.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Bill Blair.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Bill Blair: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, je tiens à vous remercier de votre participation à notre réunion et de votre service dans un environnement très complexe. Nous vous sommes reconnaissants de vos efforts pour représenter le Canada dans cet environnement unique.

J'ai quelques questions sur la façon dont le Canada peut vraiment aider le pays.

Depuis plus de 30 ans, le Canada participe à pratiquement toutes les missions des Nations unies en Haïti. Néanmoins, certains des problèmes systémiques et structurels qui perturbent ce pays pauvre persistent.

Comme on l'a déjà mentionné, depuis 2022, nous avons versé une contribution assez importante d'environ 450 millions de dollars. Je sais qu'une partie importante de ce financement était de l'aide humanitaire, mais nous avons également contribué assez fortement à la Mission multinationale d'appui à la sécurité par l'entremise du projet Helios, par exemple.

La GRC et les Forces armées canadiennes forment les membres des pays de la Communauté des Caraïbes, ou CARICOM, qui participent à cette mission, ainsi que les membres de la PNH sur l'utilisation de l'équipement. Je pense qu'il s'agit d'une contribution importante qui outille nos alliés dans le cadre de ce déploiement.

De toute évidence, on s'entend généralement pour dire que la Mission multinationale d'appui à la sécurité n'a pas été un succès. Parmi les difficultés rencontrées, les participants espéraient une force atteignant jusqu'à 2 500 personnes, si je me souviens bien, mais l'effectif n'a jamais dépassé environ 990 personnes, ce qui était insuffisant pour atteindre la masse critique nécessaire.

Dans sa résolution adoptée en septembre, il y a quelques mois à peine, les Nations unies ont confié le mandat à la nouvelle Force de répression des gangs. C'est à ce sujet que je veux poser des questions. Comme mes collègues l'ont déjà mentionné, le soutien à la Force de répression des gangs est volontaire, mais on laisse entendre qu'il faudra jusqu'à 5 500 membres. L'infrastructure en Haïti actuellement... Les casernes où ils seraient déployés, par exemple, peuvent accueillir environ 1 000 personnes.

Je pense qu'il faudra réaliser un investissement considérable pour que la Force donne les résultats escomptés. Comme mes collègues l'ont déjà mentionné, nous sommes préoccupés par le Conseil présidentiel de transition qui a été mis en place. Il est perçu comme étant plutôt inefficace et, à certains égards, corrompu. Son mandat se termine en février, et je pense qu'il y a lieu de s'inquiéter de la suite des choses.

Comment pouvons-nous veiller à tirer des leçons des événements non seulement des dernières années, mais aussi des 30 dernières années? Le Canada reste engagé à déployer de grands efforts pour aider et soutenir le peuple haïtien grâce à cette Force, mais nous voulons garantir que nos investissements changeront réellement la donne. Par exemple, nous essayons de soutenir la PNH. La Force de répression des gangs inclut maintenant les Forces armées d'Haïti. Certains s'inquiètent de la composition du groupe. Il faut procéder à une réforme judiciaire pour que le système judiciaire et le système carcéral soient efficaces et soutiennent le travail de la police.

Je pense que tous ces facteurs exigent une intervention très complexe. Je me demande si vous pourriez nous faire part de vos réflexions sur les leçons à tirer pour nous assurer que nos énormes contributions et nos engagements envers la population d'Haïti donnent les résultats dont ce pays a désespérément besoin.

André François Giroux: Je remercie l'honorable député de ses questions.

Vous avez raison de dire que, malgré notre grande expérience, nous obtenons de piètres résultats. Nous sommes très chanceux que les Kényans soient intervenus à Port-au-Prince. Malgré toutes ses faiblesses — qui n'ont rien à voir avec les forces kényanes —, la Mission multinationale d'appui à la sécurité manquait de financement et d'équipement durables. On a demandé à cette force de se mettre rapidement au travail alors qu'elle était encore en mode de déploiement.

La MMAS a contribué à stabiliser la situation, mais je peux vous dire que les gangs se perfectionnent. Ils sont fûtés, intelligents et bien armés. Par conséquent, nous mettons à profit toute notre expérience au sein de la nouvelle Force de répression des gangs. C'est la raison pour laquelle nous avons insisté pour qu'elle soit basée au bureau d'appui des Nations unies: il couvrira la grande majorité des coûts et offrira donc une source de financement durable pour la suite des choses.

Nous faisons appel à l'expérience de la force précédente pour élargir la portée de la nouvelle force et pour qu'elle ait ainsi un plus grand poids. Nous lui confions un mandat plus solide. Il sera davantage militaire, et non policier.

Toutes ces expériences sont mises à profit dans la nouvelle force. Les contributions volontaires seront toujours nécessaires, mais elles seront minimales — je ne dirais pas dérisoires — par rapport aux quotes-parts qui seront mises à contribution. La nouvelle force bénéficiera d'un grand nombre de leçons apprises.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe, pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je dispose de moins de temps que les autres, monsieur l'ambassadeur, alors permettez-moi de vous poser rapidement des questions.

Quelques experts s'inquiètent d'un manque de clarté dans les règles d'engagement quant à la Force de répression des gangs. Cela vous inquiète-t-il aussi, ou pensez-vous que les directives sont adéquates?

André François Giroux: Je vous remercie de votre question.

Effectivement, le Canada, en tant que membre du Groupe permanent de partenaires, est en train de revoir ces règles d'engagement. Je peux vous assurer que les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada et Affaires mondiales ont analysé ces règles et qu'ils travaillent présentement à les rendre plus claires et plus solides.

Alexis Brunelle-Duceppe: J'imagine que cela doit se faire rapidement, si on veut mettre sur pied rapidement la Force de répression des gangs.

André François Giroux: C'est un document qui va demeurer évolutif. Il nous faut donc un bon projet, mais il sera ajusté au fur et à mesure.

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est logique, pour une telle force.

Finalement, monsieur l'ambassadeur, pensez-vous que le Canada a tiré des leçons du passé en ce qui a trait à son implication en Haïti?

André François Giroux: Comme je vous l'expliquais, le défi, c'est que le Canada n'est pas le seul partenaire. Cependant, je peux vous dire que nous avons bien appris des erreurs du passé. C'est pourquoi nous insistons pour que la Police nationale d'Haïti, ou PNH, soit au centre de toutes les activités, parce que nous savons très bien qu'un jour, la Force de répression des gangs devra plier bagage. Nous voulons nous assurer que la PNH sera alors en mesure de prendre le relais. Nous avons insisté sur l'inclusion de l'avant-dernier paragraphe de la résolution, qui demande au secrétaire général de faire des recommandations sur des indicateurs, afin que les autorités haïtiennes aient des comptes à rendre sur les façons dont elles développent et renforcent leurs propres forces de sécurité, c'est-à-dire leurs forces armées et leurs services de police, notamment en ce qui concerne l'équipement dont elles ont besoin. Ce n'est pas normal que l'international doive continuellement prendre les choses en main.

Nous avons donc beaucoup appris des erreurs du passé pour essayer de paver la voie à un avenir meilleur.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

[*Traduction*]

C'est maintenant le tour de Mme Kramp-Neuman.

Vous avez cinq minutes.

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Merci, Votre Excellence, d'être parmi nous, et merci également à vous, monsieur Myles.

J'aimerais revenir sur le témoignage entendu plus tôt sur le mandat du Conseil présidentiel de transition, qui se termine le 7 février.

Vous avez parlé brièvement du plan d'urgence, du plan qui pourrait s'avérer nécessaire. Beaucoup d'hypothèses sont formulées sur la suite des choses. Je suis simplement curieuse d'entendre vos réflexions ou vos préoccupations sur la participation des gangs et la question de savoir s'ils intimideront... ou changeront les résultats.

Par ailleurs, le Canada enverra-t-il des observateurs aux élections? Il y a beaucoup de scénarios possibles et de questions sur ce qui va se passer. Pourriez-vous nous en parler?

André François Giroux: Malheureusement, le Conseil présidentiel de transition n'a pas été en mesure de rédiger ce plan. Les membres ont prétexté l'absence de sécurité, et c'est une excuse valable. En même temps, nous pensons que nous devrions être mieux préparés, que nous aurions dû consacrer plus d'efforts à la planification.

Vous avez souligné certains des risques. Nous avons besoin d'un minimum de sécurité. Nous devons garantir que les gangs ne se servent pas du système démocratique pour accéder à des postes influents et puissants au sein du Parlement ou même à la présidence.

Nous avons sans contredit ces préoccupations. Les autorités haïtiennes examinent comment elles peuvent imposer des critères minimaux pour devenir politicien ou simplement pour se porter candidat, par exemple.

Voilà quelques-unes des mesures dont il est question. Le Canada observera-t-il les élections? Je ne sais pas. Une fois que nous connaîtrons la date et que nous aurons un plan clair, nous étudierons ce que le Canada peut faire dans ce contexte.

• (1720)

Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Je pense que la question à un million de dollars est la suivante: que se passera-t-il le 8 février, d'un point de vue canadien?

Par ailleurs, j'ai lu qu'un examen judiciaire anticorruption a visé trois membres du Conseil présidentiel de transition. Pouvez-vous nous dire quel en a été le résultat?

André François Giroux: En ce qui concerne ce qui se passera le 8 février, c'est la question que nous avons demandé au Conseil présidentiel d'aborder en priorité. Nous considérons qu'il s'agira de son legs principal. La situation sur le terrain ne lui a pas permis de tenir des élections, alors nous sommes d'avis qu'il doit maintenant s'assurer de mettre en place non pas une autre transition qui durera deux ans, mais bien un système qui maintiendra une stabilité pérenne et qui aura le soutien de la grande majorité des intervenants. C'est primordial. On ne peut pas seulement se contenter...

Shelby Kramp-Neuman: La situation est-elle stable maintenant?

André François Giroux: Pardon?

Shelby Kramp-Neuman: La situation est-elle stable maintenant?

André François Giroux: Eh bien, elle n'est pas parfaite, mais il y a un gouvernement en place qui gère les dossiers. Des allégations pesaient contre trois des neuf membres du Conseil présidentiel. Les procédures judiciaires suivaient leur cours, mais ces membres ont demandé une décision à la Cour d'appel, qui leur a accordé l'immunité pendant leur mandat. À la fin du mandat, le 8 février, ils perdront leur immunité présidentielle, et le processus judiciaire pourra alors reprendre.

Shelby Kramp-Neuman: On dirait que nous savons quelle forme prendra le gouvernement et comment il sera constitué, mais savons-nous qui le formera? Qui sera alors reconnu comme gouvernement?

André François Giroux: C'est ce sur quoi le Conseil se penche. Encore une fois, il faut que ce soit une décision haïtienne — une décision menée par Haïti.

Nous encourageons les membres du Conseil à communiquer avec les divers intervenants. Ils l'ont fait il y a deux ans, lorsque le

Conseil a été créé. Personne ne souhaite vraiment créer une autre structure de ce genre, mais en même temps, nous avons besoin d'un consensus solide et d'une structure inclusive à laquelle tout le monde adhèrera.

Beaucoup d'options — beaucoup de solutions — sont sur la table. Au bout du compte, il reviendra aux Haïtiens de décider entre eux.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Lalonde.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Marie-France Lalonde: Merci beaucoup.

J'aimerais aussi vous remercier de vos services, monsieur l'ambassadeur.

[Traduction]

Monsieur Myles, merci de votre présence.

[Français]

Je vais parler un peu plus sur le plan personnel. Je représente une communauté dans la région de la capitale nationale, celle d'Orléans. La région de la capitale nationale compte plusieurs individus qui viennent d'Haïti. Vous avez fait référence au fait qu'on parle beaucoup de décisions « par et pour » la communauté haïtienne.

Nous avons fait référence à ce qui va passer le 8 février, ainsi qu'aux gangs et aux armes à feu illégales qui entrent en Haïti.

Je crois que le Canada est bien représenté, que nous faisons notre travail et que nous pouvons avoir du poids. J'aimerais que vous vous adressiez à notre comité, mais aussi à la communauté que je représente, au Canada et à la communauté haïtienne. Pourrions-nous faire autre chose? Aimerez-vous transmettre aujourd'hui d'autres idées pour faire en sorte que nous puissions porter ce message au Canada et dans nos communautés?

• (1725)

André François Giroux: Je vous remercie de cette question.

Ça fait déjà deux ans que je suis en Haïti. C'est une situation très complexe. Si j'ai acquis une certitude durant ces deux dernières années, c'est qu'il faut persévérer pour obtenir justice, et qu'il faut briser le cycle de l'impunité et les monopoles économiques. Le pays est pris en otage par une petite élite économique et politique corrompue qui ne souhaite pas que les choses changent. Les Haïtiens ont perdu le contrôle de la sécurité et ont besoin de notre aide. Il n'y a aucun doute que c'est dans notre intérêt de rétablir la sécurité en Haïti pour la pauvre population qui souffre. Je pense aussi aux répercussions régionales que ça pourrait avoir. Une fois que la sécurité sera de retour, ce sera notre persévérance, notre cohérence et notre habileté à demander des comptes en matière de justice aux autorités haïtiennes qui mettront fin à l'impunité.

Cette élite a créé l'Unité de lutte contre la corruption. Cette unité existe depuis maintenant 20 ans et a publié 100 rapports, mais elle n'a prononcé qu'une seule condamnation. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage. En ce moment, il y a de l'interférence dans le système judiciaire, et il n'y a pas de suivi. C'est là que Canada doit agir.

Mon plus grand souhait est que ceux et celles qui me succéderont accorderont autant d'importance que moi à ces questions. C'est de cette façon que nous allons réussir à remettre le pays sur les rails.

Marie-France Lalonde: Je vais vous laisser en vous remerciant. J'aimerais dire que moi aussi, je pense au peuple haïtien qui souffre non seulement de la situation géopolitique, mais aussi de l'ouragan Melissa, qui a fait des ravages. Malheureusement, comme vous l'avez mentionné, il y a eu des décès. Je voudrais offrir mes condoléances à toute la communauté haïtienne ici, au Canada, et en Haïti.

On se sent toujours triste quand on parle d'Haïti. J'espère que, grâce à ce qui se passe aujourd'hui et à ce que fait le Canada, nous verrons une lueur d'espoir pour cette communauté qui a tant besoin de cet espoir.

Je vous remercie encore une fois, monsieur l'ambassadeur.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de votre témoignage et de votre comparution dans le cadre de cette étude.

Notre réunion est maintenant terminée.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: Oui.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>